

ENFANCE et NATURE

ENFANCE et NATURE

7 MIL SERVICE



Faire Aimer et Respecter la Nature par les enfants.

Association loi 1901. Parution au J.O. Du 14.11.1990

MEDAILLE D'OR et ZENITH D'OR DU BENEVOLAT

APE : 913E – SIRET : 493 877 310 00018 – INTRA : FR10493877310

27, rue Saint Joseph

66600 – ESPIRA DE L'AGLY.

Tél : 04 68 38 53 31 (Répondeur) Portable : 06 63 29 00 86

Courriel : enfanceetnature-7milservice@orange.fr

Web : www.enfanceetnature.com

APPEL à TOUS LES ELUS, RESPONSABLES, CHEFS D'ENTREPRISES et ADMINISTRATEURS de tous les DOMAINES : AIDEZ-NOUS à MIEUX ORGANISER le DEVELOPPEMENT DURABLE.

L'esprit de collecte et de tri sélectif, de réutilisation de marchandise obsolète doit devenir un réflexe pour tous. Certains objets, déjà utilisés, gardent encore une valeur utilitaire ou même pécuniaire et peuvent rendre service à des personnes qui, sans cela, en seraient privées. Les profits tirés de ces récupérations, aussi petits soient-ils peuvent aider des associations à atteindre leurs buts tout en rendant service à autrui.

La responsabilité des dirigeants, dans les administrations, les entreprises ainsi que celle là-même de chaque particulier peut et doit jouer un rôle prédominant pour le devenir de la Planète actuellement en danger d'autant plus grave que chacun accuse son voisin et se pare les yeux de lunettes fumées.

Influencer son voisin devient un acte de civisme indispensable dans le but d'arrêter de polluer la Terre que nous nous devons de laisser à notre progéniture aussi belle et propre que ce que nous l'avons trouvée.

Pour notre part, nous, ENFANCE et NATURE – 7 MIL SERVICE, organisons des programmes dans des classes d'écoles primaires du département des P.O. et de l'Aude avec des enseignants et enseignantes motivés qui veulent faire mettre les mains dans la terre aux enfants afin qu'ils " touchent du doigt " ce qu'est la Nature et ce qu'elle représente.

Dans tout les départements des P.O. et de l'Aude nous collectons **GRATUITEMENT** les cartouches vides d'encre d'imprimantes ainsi que les vieux téléphones portables et les ramassons tous, même les non recyclables, pour en débarrasser associativement les utilisateurs.

En 2008 nous en avons soustrait plus de 40 tonnes qui n'ont pas été alourdir les bennes des déchèteries alors que 40 autres tonnes ont été dirigées vers des recycleurs assermentés. Ce n'est là qu'une faible, trop faible partie de 23% des 100% des cartouches vendues. Grâce à cela, nous avons pu répondre à la collecte **gratuite** de ces cartouches ainsi qu'aux cinq programmes prodigués dans les écoles.

Nous souhaiterions que tous les halls d'administrations, d'entreprises, de commerces, soient équipés de cartons dans lesquels tous les utilisateurs pourraient déposer leurs cartouches usagées et, pourquoi pas, leurs téléphones portables usagés. Nous intervenons sur simple appel téléphonique.

POUR NOUS TOUS, MERCI.

Association conventionnée par : Le SYDETOM 66, La municipalité de la VILLE de PERPIGNAN, Les communautés d'agglomérations PERPIGNAN-MEDITERRANEE, Le Rivesaltais AGLY-MANADELL, PYRENEES-CERDAGNE, Le HAUT -VALLESPIN, La COTE VERMEILLE, CAPCIR-HAUT CONFLENT, les Villes de CERET, de SALSES, FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA, etc...

Référencée comme " collecteur " de cartouches vides d'encre dans le guide des déchets du L.R.